



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-QUE-059

Déposé le : 19.11.19

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Chalets de la Grande Cariçaie

Texte déposé

À la suite du communiqué de presse du jeudi 14 novembre dernier précisant que 17 propriétaires de chalets sis sur le territoire de la commune de Vully-les-Lacs ont reçu une résiliation de bail au 1^{er} juillet 2020 à midi, je pose les 3 questions suivantes :

- Pourquoi le gouvernement choisit-il une solution si radicale alors que le consensus trouvé au travers des « contrats nature », négocié par toutes les parties concernées y compris les représentants locaux des associations environnementales, acceptées par le parlement en 2007 et qui n'a pas été contesté sur le fond par le TF mais uniquement sur la mise en œuvre choisie (ordonnance) ?

- Pourquoi le gouvernement se précipite-t-il alors qu'une pétition réunissant 11'000 signatures et demandant de rouvrir la procédure conforme à la décision du TF est actuellement en traitement au Grand Conseil.

- Pourquoi la démarche est-elle si brutale par le délai donné qui prive les propriétaires d'un dernier été dans leurs chalets ?

Je remercie par avance le Conseil d'État de ses réponses.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Philippe Cornamusaz

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch